

Quelques éléments sur *Elaeocarpus gordonii* pour l'évaluation UICN

(données acquises dans le cadre d'un travail piloté par Conservation International, avec le soutien de Dayu Biik et de la Province nord, dans le cadre du plan de gestion de la réserve de nature sauvage du Mont Panié)

Cet *Elaeocarpus* est endémique de la zone sommitale du Mont Panié et apparemment aussi de celle du Mont Colnett. Au Mont Panié, il a été observé au cours de cette étude en 2016 et 2017 entre 1550 et 1620 m d'altitude en végétation arbustive de maquis d'altitude sur la zone sommitale et sur les principales crêtes s'y reliant mais également en sous-bois de forêt dominée par *Agathis montana*.

Moins d'une vingtaine de pieds ont été observées, apparemment tous matures car fertiles et en bon état sanitaire, dans 3 stations distinctes séparées de quelques centaines de mètres. La station située à proximité du sommet est probablement celle connue par la plupart des collecteurs car situés sur le sentier.

Floraison en février - mars ; fructification en février - mars - mai - juin - octobre

Lors des travaux d'installation et de suivi de 23 placettes semi-aléatoires de 100 m² entre 1380 et 1615 m au Mont Panié, seul un pied a été recensé dans les placettes, mesurant 260 cm de haut et doté de fruits. Ainsi, en se basant sur la densité de 1 pied sur 2300 m² inventoriés et une AOO probablement surestimée de 300 ha sur le Panié et 100 ha sur le Colnett, cela reviendrait à évaluer le nombre de pieds à un maximum de 1750.

Relativement à l'habitat, il y a clairement une dégradation de la qualité générale de l'habitat du Mont Panié avec des dépérissements (mortalité ou descentes de cimes) de plusieurs espèces ligneuses comme le kaori, certains *Syzygium*, *Cunonia*, *Beauprea*, *Myrsine*... Ce dépérissement est très probablement lié à l'érosion des sols déclenchée en grande partie par le fouissage des cochons sauvages. Selon les témoignages des guides locaux et du personnel de Dayu Biik et de Conservation International qui fréquentent très régulièrement le site depuis le milieu des années 2000, la couverture du sol par les mousses a beaucoup diminué, le sous-bois est de moins en moins dense et la terre/roche est de plus en plus apparente... De fait, la progression dans le sous-bois est relativement aisée en raison de la présence de pistes d'animaux et de la faible densité de la végétation.

La plupart des individus de *E. gordonii* ont été observés en maquis d'altitude actuellement apparemment non ou peu sujet à des phénomènes d'érosion. Néanmoins, les pieds trouvés en sous-bois de forêt de kaori, à plus basse altitude, se développent dans un milieu où le sol fait l'objet d'intenses fouissages et même si les pieds observés ne montraient alors pas de signe de dépérissement, il est très possible que cela se déclenche plus tard si les dégradations persistent. Il n'est pas possible de se pencher sur la régénération car si aucune plantule et aucun juvénile n'ont été observés dans les placettes, la rareté et la discrétion de l'espèce peuvent en être la cause. Cette espèce restreinte aux très hautes altitudes est par ailleurs particulièrement sensible aux changements climatiques, notamment dans le contexte d'années relativement sèches au Mont Panié (Casola & Tron, 2013) et de la réduction de la nébulosité en période sèche (F. Tron, com. pers. 2018).

Aussi, en considérant un déclin continu de la qualité de l'habitat et une unique localité (en considérant que les zones sommitales du Panié et du Colnett, relativement proches, sont

soumises aux mêmes menaces et notamment l'érosion des sols liée au fouissage des cochons), il s'agit d'une espèce à proposer en CR sur le critère B1,2ab(iii).

Jean-François Butaud, février 2018, Conservation International & ACCMP Dayu Biik.